CONSEIL D'ADMINISTRATION

PASSATION DE CHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMILOG

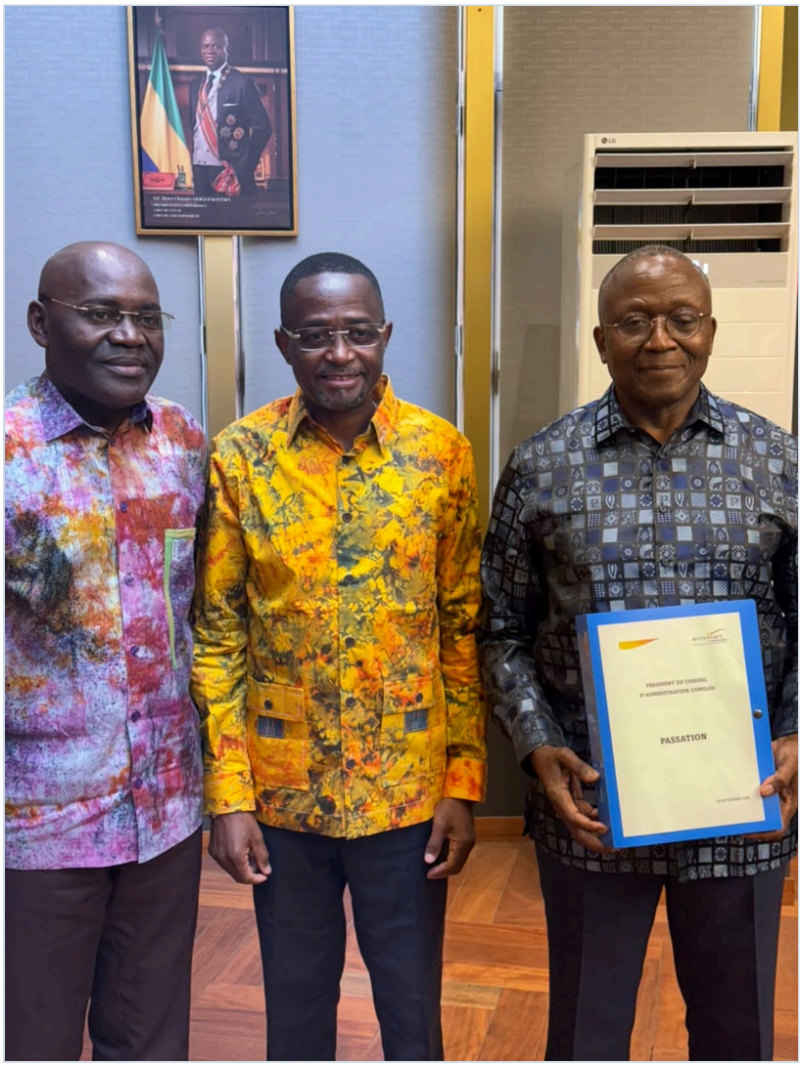
NATURE DU DOCUMENT

Discours prononcé le 30 octobre 2026

INTERVENANT

Monsieur Marcel ABEKE

Président du Conseil d'Administration (PCA)



Cérémonie officielle de passation de charge au Conseil d'Administration de la COMILOG

Discours de Monsieur Marcel ABEKE

Président du Conseil d'Administration — Libreville, le 30 octobre 2026

Monsieur le Ministre des Mines,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,
Monsieur le Directeur Général,
Chers cadres et collaborateurs de la COMILOG,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec une émotion toute particulière que je prends la parole devant vous ce jour, à l'occasion de cette cérémonie au cours de laquelle j'ai été installé en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Minière de l'Ogooué (COMILOG), à la suite de ma nomination à cette fonction par **Son Excellence, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**, lors du Conseil des Ministres du 15 octobre 2026.

Cette émotion s'explique d'abord par le fait que, près de 15 ans après avoir quitté officiellement mes fonctions à la tête de la COMILOG que j'ai eu le privilège de diriger 22 ans durant, et alors que rien ne présageait mon possible retour, les circonstances ont fait que j'ai été porté à la tête de son Conseil d'Administration.

Cette émotion s'explique ensuite, et surtout, parce que je mesure en cet instant l'honneur que m'ont fait les plus hautes autorités de la République de me choisir, parmi d'autres gabonais, pour assumer cette charge à un moment particulièrement crucial pour l'avenir industriel de notre pays, engagé inexorablement sur le chemin de son industrialisation et de l'affirmation de sa souveraineté sur ses ressources naturelles.

Je voudrais donc à l'entame de mon propos, demander respectueusement et solennellement à Monsieur le Ministre des Mines, de bien vouloir transmettre à Monsieur le PR mes déférents remerciements, pour sa haute confiance placée une fois de plus en ma modeste personne, et l'assurer de mon engagement à assumer pleinement les responsabilités qu'il a bien voulues me confier.

Qu'il me soit permis d'adresser également mes remerciements sincères à l'ensemble des administrateurs ici présents qui, à l'issue du Conseil d'Administration qui s'est tenu hier, ont accepté et entériné cette décision des plus hautes autorités. Soyez assurés, toutes et tous, de ma sollicitude parfaite et totale dans l'accomplissement de nos responsabilités communes au sein du Conseil d'Administration.

Je voudrais, enfin, assurer l'ensemble de nos actionnaires de ma disponibilité et de mon engagement à œuvrer, avec les autres administrateurs, au rayonnement de la COMILOG, et surtout, à la mise en œuvre fidèle, méthodique et efficace des orientations et des objectifs économiques, industrielles et stratégiques, notamment ceux issus du Protocole d'Accord signé dernièrement entre l'Etat Gabonais et le Groupe ERAMET à Paris.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais saisir l'occasion de ce mot de circonstance, pour partager avec vous, le sens et l'intérêt de ce retour à la COMILOG. D'emblée, je tiens à indiquer que, pour moi, revenir en ces lieux n'est pas une simple promenade dans les couloirs du passé. C'est un rendez-vous que l'histoire exige, un retour aux sources où la mémoire opérationnelle rencontre l'urgence de l'avenir.

Je ne suis donc pas ici devant vous, pour rejouer des partitions obsolètes, ni pour céder à une nostalgie stérile. Ce temps-là est révolu ; notre pays a muté et, avec lui, le destin de notre industrie minière. L'heure n'est plus aux vœux pieux, ni à l'exportation passive de notre patrimoine minier. L'heure est au courage industriel.

Pour que nul n'en ignore, et pour dire les choses avec clarté et honnêteté : je suis ici pour veiller à la réalisation de l'ambition industrielle du **Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Son Excellence, Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**.

En ce qui concerne particulièrement la COMILOG, cette ambition n'est pas une formule d'affichage. Elle consiste à faire du Manganèse gabonais une filière industrielle nationale, et non plus seulement une ressource brute que l'on expédie. Le temps où le Gabon regardait partir ses richesses par le port minéralier, sans en recueillir la valeur créée, est révolu. L'orientation est claire, souveraine, irréversible : accélérer la transformation locale, créer de la valeur et des emplois au Gabon, renforcer la souveraineté économique du pays.

Cette ambition est adossée à une réalité que nul ne conteste. Depuis des décennies, le sous-sol de Moanda fait vivre des familles, structure une région et alimente l'économie nationale. Il a façonné des carrières, formé des générations d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs, et forgé l'identité même d'une ville. Ce legs commande le respect. Mais il commande davantage : faire mieux, aller plus loin, avec ce que la terre gabonaise nous a confié.

En m'associant à cette ambition, **Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement** m'a indiqué une feuille de route qui non seulement m'engage, mais engage aussi l'ensemble de ce Conseil. Cette feuille de route se décline en **quatre (4) jalons** que je vais brièvement vous partager :

> **Premier jalon : transformer le manganèse au Gabon.**
> Il s'agit du cœur du réacteur de cette ambition. L'Etat vise la transformation de l'ensemble du minerai extrait d'ici 2029, avec un premier objectif annoncé de **700 000 tonnes de minerai à transformer localement**. Qu'il s'agisse des unités d'oxyde ou d'unités pyrométallurgiques de Moanda, chaque calendrier devra être tenu, et chaque infrastructure livrée dans les délais.

> **Deuxième jalon : créer des emplois et de la valeur ajoutée.**
> L'industrialisation ne se mesure pas seulement en tonnes d'alliages, mais aussi en vie transformées. Le Gouvernement évoque plusieurs milliers d'emplois directs et indirects liés à cette dynamique. C'est une promesse faite à la jeunesse gabonaise : celle de métiers qualifiés, de compétences transmises et exercées sur notre sol. Ma mission est d'aider à la concrétiser.

> **Troisième jalon : renforcer la souveraineté.**
> Une souveraineté économique véritable repose sur des institutions solides et des règles du jeu limpides. Il est demandé davantage de transparence sur les flux financiers, la gabonisation de postes stratégiques à la Comilog et à la Setrag, ainsi que les investissements locaux, notamment dans l'énergie et l'immobilier. On ne bâtit pas un géant industriel sans ancrer son empreinte sociale, infrastructurelle et environnementale dans le territoire qui le porte.

> **Quatrième jalon : garder la maîtrise nationale.**
> Dans un monde en pleine recomposition géopolitique, les autorités rappellent que la mine de Moanda est gabonaise et que la Comilog demeure une société de droit gabonais. Cette vérité territoriale et juridique est notre socle. Elle ne constitue pas une menace. Elle rappelle simplement la terre d'où jaillit la richesse.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le noter, l'ambition de l'Etat pour la Comilog est claire et déterminée. Notre mission, au sein de ce Conseil, est de l'accompagner et de la réaliser. Pour cela, il nous faudra agir avec méthode, car des objectifs sans méthode ne sont que des déclarations. Je veux donc fixer à ce Conseil **trois exigences de travail** :

La première est la rigueur. Chaque projet soumis devra reposer sur des chiffres vérifiables, des échéances réalistes et des responsabilités clairement attribuées. Nul ne sera jugé sur ses intentions, mais sur ses résultats.

La deuxième est la continuité. Une industrie se bâtit dans la durée, au-delà des mandats et des conjonctures. Les décisions prises ici devront résister au temps, aux cycles du marché et aux changements de personnes.

La troisième est la redevabilité. Le Conseil rendra compte, aux actionnaires comme à l'Etat gabonais, de l'avancement de chaque jalon. Ce qui progresse sera salué ; ce qui retarde sera expliqué ; et ce qui échoue sera corrigé sans détour.

Monsieur le Directeur Général,
Chers Collaborateurs,

Que ce qui vient d'être décliné ici ne trompe personne. Je sais que cela peut faire naître des interrogations et susciter des inquiétudes dans les esprits quant au partage des responsabilités à la tête de l'entreprise. Mais je veux y répondre avec clarté et franchise.

Président du Conseil d'Administration, je suis avant tout un arbitre et un garant de la stratégie, et non un dirigeant opérationnel. J'anime le Conseil et je veille à l'équilibre entre les actionnaires.

Nommé par l'Etat et porté par la confiance de ceux qui m'ont permis d'être parmi vous, je suis le premier garant de la vision du Président de la République.

Qu'il n'y ait donc aucun malentendu : mon action ne s'inscrit dans aucune hostilité car l'hostilité ne produit rien. La clarté, la rigueur et l'intelligence stratégique construisent tout.

Concrètement, j'organiserai et dirigerai les travaux du Conseil et j'aiderai à fixer les grandes orientations : production, transformation locale, investissements, relations avec l'Etat. Je veillerai à ce que les décisions respectent à la fois les intérêts des actionnaires et ceux de l'Etat gabonais.

De même, qu'il n'y ait aucune ambiguïté : c'est le Directeur Général, **Monsieur Issempedjeno NGAKA**, nommé administrateur le 16 septembre 2026, qui gère l'Entreprise, Eramet, actionnaire majoritaire, conservant le poids décisif. Chacun son rôle, chacun son champ d'action, dans le respect mutuel des attributions.

Mon rôle politique est donc de faire tenir l'accord entre Libreville et Paris : défendre les priorités gabonaises, c'est-à-dire l'emploi, la transformation du manganèse et les retombées locales, sans rompre avec les exigences industrielles et financières d'Eramet. Cette convergence d'intérêts n'est ni une posture, ni une illusion. C'est un partenariat renouvelé, où la performance économique de l'un nourrit légitimement la souveraineté et le développement de l'autre. Il n'y a pas d'antagonisme entre la rentabilité d'un groupe industriel et l'émergence d'une nation partenaire. Il y a un équilibre à construire par le dialogue.

Cet équilibre suppose une loyauté partagée. A nos partenaires industriels, je dis que le Gabon n'est pas un simple fournisseur de matière première, mais un associé qui entend peser sur ses propres choix. A l'Etat, je dis que la souveraineté se mérite aussi par la discipline, la prévisibilité et le respect des engagements souscrits. De cette double fidélité naîtra la confiance, et de la confiance naîtront les investissements.

Mesdames et Messieurs,

L'ambition de transformation que je viens de décliner ne porte pas seulement sur les aspects industriels et économiques. Elle exige aussi, en parallèle, un contrat de citoyenneté irréprochable.

Le volet de responsabilité sociétale de l'entreprise poursuivra son action dans la transparence, au bénéfice de l'ensemble des communautés locales. Sous l'impulsion de la nouvelle équipe dirigeante qui prendra ses fonctions en janvier 2027, cette politique sociale et environnementale sera amplifiée, afin que Moanda et sa région soient les premières à ressentir les bienfaits de la mine.

Les populations de Moanda et de la région attendent des actes visibles : des routes praticables, des écoles équipées, des soins accessibles, un environnement préservé. Ces attentes n'ont rien de faveurs sollicitées. Elles sont la contrepartie légitime d'une activité qui puise dans leur territoire. Les honorer relève du devoir, non de la générosité.

Quant au pacte social interne, je garantis un dialogue permanent et constructif avec le personnel, les syndicats et tous ceux qui font vivre la Comilog. Ma porte sera toujours ouverte. Les grandes réussites industrielles ne se décrètent pas dans la solitude des bureaux. Elles se forgent avec les femmes et les hommes qui, chaque jour, font battre le cœur de l'entreprise.



Monsieur Marcel ABEKE entouré des membres du Conseil d'Administration et des officiels

Mesdames et Messieurs,

Une industrie nationale comme la nôtre ne vivra que si elle sait se renouveler. Je souhaite que la Comilog soit un lieu où l'on apprend, où l'on progresse et où l'on transmet.

Cela suppose de former davantage de jeunes gabonais aux métiers de la métallurgie, de la maintenance et de l'ingénierie, de confier des responsabilités accrues aux cadres nationaux qui en ont le talent, et d'associer les entreprises locales à la chaîne de valeur. Ainsi, la richesse créée irriguera le tissu économique du pays.

Mesdames et Messieurs,

Avant de clore mon propos et de me tourner vers l'avenir, permettez-moi d'adresser quelques mots à l'endroit de Monsieur le Président du Conseil d'Administration auquel je succède.

Je voudrais, au nom de l'ensemble du Conseil, remercier et féliciter le **Général LENGOMA** pour le travail accompli, et les efforts déployés dans un environnement auquel il n'était pas nécessairement préparé, ni destiné au regard de sa trajectoire professionnelle. Général, je vous souhaite pleins succès pour l'avenir.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Je voudrais terminer mon propos par un appel à l'unité.

L'histoire industrielle d'un pays ne s'écrit pas en un jour, mais elle commence toujours par une décision. Celle que nous prenons aujourd'hui consiste à ne plus subir, à ne plus attendre, et à bâtir. C'est pourquoi je nous invite à unir nos compétences, nos expériences et nos exigences autour de cet objectif commun. Que chacun, à sa place, se sente comptable de la réussite de cette mission. Car lorsque la Comilog réussit, Moanda respire mieux, et le Gabon se tient plus droit.

Pour ma part, je mesure pleinement la confiance et l'estime de **Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement** à mon égard, et je m'engage à mettre tout en œuvre pour que son ambition, notre ambition commune pour la Comilog et pour le Gabon se réalise.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention.